

COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation – Lundi 23 mars 2020

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

D'après les données collectées par [Santé publique France](#), ce lundi à 15 h, et compilées depuis le début de l'épidémie, en Auvergne-Rhône-Alpes :

1 738 cas sont confirmés biologiquement* au COVID-19 (1 431 hier/+ 307 cas) et **85 décès** sont intervenus (72 hier/+ 13).

La répartition du nombre de cas positifs et du nombre de décès par département est la suivante :

- **Ain** : 116 (+19) cas, dont 5 (+0) décès
- **Allier** : 32 (+5) cas, dont 1 (+0) décès
- **Ardèche** : 67 (+10) cas, dont 2 (-1**) décès
- **Cantal** : 27 (+10) cas
- **Drôme** : 112 (+13) cas, dont 9 (+2) décès
- **Haute-Loire** : 15 (+2) cas
- **Isère** : 155 (+38) cas, dont 3 (+1) décès
- **Loire** : 267 (+50) cas, dont 9 (+2) décès
- **Puy-de-Dôme** : 66 (+9) cas
- **Rhône** : 491 (+110) cas, dont 41 (+6) décès
- **Savoie** : 102 (+30) cas, dont 2 (+0) décès
- **Haute-Savoie** : 272 (+16) cas, dont 13 (+3) décès
- **Non rattachés** : 16

*Le nombre de cas comptabilisés correspond aux cas confirmés par la réalisation de tests en laboratoire. Les tests de dépistage ne sont plus systématiques, mais réalisés en priorité auprès des personnes pour lesquelles la confirmation du diagnostic représente un enjeu important, notamment les personnes hospitalisées présentant des formes graves, les professionnels de santé, les premiers cas possibles en Ehpad, les femmes enceintes ou encore les donneurs d'organes.

** Santé publique France réceptionne chaque jour des données, les traite et les affine ce qui a pour conséquence certains ajustements avec les données qu'elle communique la veille.

900

C'EST LA CAPACITÉ DE LITS DE RÉANIMATION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES GRÂCE À LA MOBILISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS DE LA RÉGION DISPOSANT D'UNITÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE ET DE SERVICE DE RÉANIMATION.

[LIRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE](#)

862 patients hospitalisés dans 61 établissements de la région, dont 18% en réanimation

Les prises en charge hospitalières de patients atteints de COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes sont remontées quotidiennement par les établissements.

Aujourd'hui, 61 établissements de la région prennent en charge 862 patients atteints de COVID-19 dont 680 en hospitalisation conventionnelle, 161 en réanimation et 21 en soins de suite et de réadaptation.

Les établissements rapportent également aujourd'hui, un cumul de **266 patients atteints de COVID-19 rentrés à domicile**. Ce lundi, **39 personnes de plus** sont rentrées à domicile par rapport à hier.

**POUR LIMITER LA CIRCULATION DU VIRUS ET SE PROTÉGER,
LES GESTES BARRIÈRES RESTENT LES PLUS EFFICACES :**



- Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- se moucher avec un mouchoir à usage unique, le jeter dans une poubelle, se laver les mains ensuite,
- ne pas se serrer la main ni se faire « la bise ».

Mais également :

- Conserver une distance de 1,5 m avec une autre personne, en réunion et lors d'un échange.
- Rester chez soi dès l'apparition des premiers symptômes.
- Une personne est considérée guérie 48 heures après les derniers symptômes.